

Type de réunion

Réunion d'école publique

01 Quelle sont les valeurs de l'École républicaine et comment faire en sorte que la société les reconnaisse ?

Définition de la laïcité : interdiction des signes religieux au sein de l'école.

Reconnaissance sociale de tout le monde, sans étiquetage.

Droit à la différence, droit de chaque religion d'exister : fondement républicain. Sauver le berceau de la laïcité : respect total des autres.

Nécessité d'une loi : Faut-il une loi pour redéfinir la laïcité ? Cette loi est-elle nécessaire ? La laïcité : absence de directives, donc contradictoire avec une loi. Accès à tous tant qu'il n'y a pas de personne religieuse qui dirige l'école.

Ecole républicaine laïque : de fait, il n'y a pas besoin de signes mais un texte sur lequel s'appuyer en cas de problèmes.

Evolution de la société : le contexte est différent, avec des manifestations différentes, donc peut-être nécessité de recadrer avec une loi.

Ne pas se focaliser sur le voile car il y a aussi des parents « témoins de Jéhovah » qui ont de grandes exigences et demandes qui sont incompatibles avec les activités scolaires au programme. Que peut-on faire de ces demandes parentales ?

Les parents conservent le droit d'inscrire leurs enfants dans une école publique ou privée s'ils veulent des règles religieuses pour l'éducation de leurs enfants. L'école laïque doit-être complètement libre de ses enseignements.

Les signes religieux signifient deux choses différentes : appartenance culturelle et appartenance religieuse. Une distinction est à faire entre signes et comportements.

La religion catholique a l'ancienneté pour elle, la religion musulmane est émergente.

Témoignage d'un parent d'élève d'origine musulmane : « Nous n'avons pas besoin de jour férié pour une fête musulmane car cela se fait au sein de la famille »

Le voile : concerne finalement peu de personnes et n'est pas représentatif de l'Islam.

Une loi pour tous alors que cela concerne une minorité est elle nécessaire ?

Mais nécessité peut-être de cette loi en cas de litige.

Le voile : tenue vestimentaire qui peut poser des problèmes par rapport aux différentes activités de l'école.

Respect des règles, intégration : nécessité d'un cadre avec des limites. La société a évolué, donc le cadre doit obligatoirement évoluer.

Mais que dit vraiment cette loi par rapport au voile ?

Droits mais aussi devoirs de l'enfant qui vient à l'école : chaque enfant va pouvoir affirmer sa différence pour refuser une activité scolaire : c'est la porte ouverte à tout ! Quel est le seuil de tolérance ? Cette reconnaissance ne doit pas conduire à la différence des droits entre les citoyens. Responsabilité du chef d'établissement : chaque établissement doit établir son règlement intérieur qui est fait pour cela.

Faudrait-il une tenue uniformisante pour tous ?

Les valeurs de l'école sont-elles en adéquation avec le monde actuel ? Doivent-elles l'être ?

L'école doit-elle guider l'enfant vers la citoyenneté ou faut-il le faire évoluer en le collant à la société actuelle ?

Doit-on accepter ou pas certaines modes vestimentaires au sein de l'école ? On peut apprendre aux enfants que certaines tenues peuvent être portées mais seulement dans certains lieux. Une tenue correcte est avant tout un respect de l'autre.

Il est de la responsabilité des parents de veiller à ce que leurs enfants portent une tenue vestimentaire correcte.

Chaque établissement doit établir son règlement intérieur afin de poser un cadre nécessaire au respect de tous et à certaines valeurs de comportement.

Rapport élèves enseignants : le statut de l'enfant est en pleine mutation tout comme la société : mais l'autorité et la discipline sont nécessaires pour les ouvrir à certaines règles qui existent. Mais dit-on toujours à l'enfant d'aujourd'hui d'obéir à certaines règles ? Les règles ont changé, d'où la question du statut de l'enfant. L'enfant est une personne comme l'adulte. On peut apprendre à l'enfant et l'épanouissement et les limites nécessaires à son épanouissement.

Est-ce que c'est bien ces enfants qui grandissent trop vite car trop épanouis ?

L'école est gardienne de cela.

Différence entre le monde des médias et les valeurs de l'école : il y a un important décalage entre les deux. Il y a des parents qui sont en opposition vis-à-vis de l'école à cause de ce décalage social : ils veulent l'épanouissement de leur enfant avant tout.

Ecole : berceau de la citoyenneté : reste le référent de la citoyenneté mais les parents aussi, même si ce décalage par rapport aux médias existe.

Il manque peut-être une Ecole des Parents pour échanger sur ce qui se passe dans la société actuelle et sur l'école !!

Education civique et morale : retour nécessaire, mais cela est dit autrement.

Cette éducation civique doit être réciproque : l'adulte est le modèle de l'enfant.

Obéissance des règles de la part de l'enfant, mais l'adulte doit aussi le faire.

Loi 1989 : l'enfant au cœur des apprentissages : instruction et éducation.

Doit-on placer l'enfant, l'élève ou les savoirs au centre du système éducatif ?

L'instruction relève de l'école et l'éducation des parents : on ne peut pas tout demander à l'école : l'école reprend et continue l'éducation de l'enfant mais la transmission première de l'école reste la transmission des savoirs. L'éducation relève d'abord des parents.

Notion de respect dans l'éducation de l'enfant : la société elle-même ne respecte pas les personnes : dans le monde du travail, « on prend et on jette » les personnes : les parents doivent-ils transmettre cela à leurs enfants ??

D'où la question : l'école doit-elle seulement préparer les futurs travailleurs et se préoccuper de la formation et des diplômes nécessaires pour trouver un emploi ??

Un socle commun des connaissances permet l'adaptation de chaque enfant.

Forme t'on des travailleurs ou des individus ?

Instruction et éducation : indissociable pour la transmission des savoirs.

Statut de l'enfant mais aussi besoin de redéfinir le statut de l'enseignant : Plus de moyens en professeurs pour faire face à ces « nouveaux » élèves, l'enseignement est différent et on ne peut plus se retrouver seul face à 30 élèves. mais l'école est aussi un lieu d'échanges sociaux où l'enfant y rencontre tout le monde. Diversité des enfants accueillis : mixité sociale, culturelle.

Qu'en est-il de l'égalité des chances ? Difficile de s'adapter aux rythmes différents de chaque enfant.

Egalité des chances : réduire l'écart des inégalités sociales.

On peut limiter les inégalités mais pas toutes supprimer.

Vouloir faire de tous les écoliers des bacheliers reste une aberration : qu'offre t'on à l'élève en difficultés scolaires en terme d'égalité des chances ?

Une base commune des connaissances permet l'insertion sociale. Base indispensable à la vie et pas seulement à la poursuite d'études.

Le souci de l'école : rendre le plus autonome possible l'enfant afin qu'il puisse s'assumer et se prendre en charge socialement.

Chaque enfant doit être armé pour entrer dans la vie sociale plus tard.

Il manque de passerelles pour certains enfants sortis de l'école trop tôt, mais qui veulent reprendre après : l'école de la deuxième chance ?

Réalité du travail avec ses exigences : il s'agit de développer le goût de l'effort chez l'enfant afin qu'il soit le plus adapté possible à ces exigences du monde du travail.

Problème des métiers manuels dévalorisés.

Manque de développement de la formation avec apprentissage en alternance : lien entre la théorie et la réalité du terrain.

L'école est trop théorique pour certains élèves : manque de pratiques sociales pour une meilleure insertion sociale.

On répond donc à la question : L'école doit-elle préparer au monde du travail ?

Il existe des différences entre les écoles : cela concerne plus l'enseignement secondaire et professionnelle que l'école élémentaire : oui, mais s'il y a un gouffre à l'arrivée, c'est qu'il y avait un trou de creusé dès le départ !!

Cela pose la question de l'orientation et de la nécessité d'informer sur l'orientation dès l'école primaire.

12 Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'Ecole peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?

Question posée aux parents : Quelle lecture de l'école avez-vous ?

Les méthodes actuelles sont trop éloignées de celles des parents. La pédagogie actuelle est axée sur le sens à donner aux apprentissages.

Il y a un décalage des techniques opératoires : les parents ne suivent pas toujours.

Pour certains enfants, nécessité d'expliquer, c'est un plus ; pour d'autres, nécessité d'aller au plus simple pour ne pas les « perdre ».

Jusqu'où les parents doivent-ils s'impliquer dans le travail de leurs enfants ? Tous ne s'impliquent pas de la même façon.

Le plus important reste l'intérêt porté par les parents sur l'école et le travail de l'enfant.

Mais certains parents font les apprentissages avant l'école.

Il y a aussi des enfants demandeurs d'apprentissages.

Quel lien entre les parents et l'école ? Multiplication de documents, de réunions d'informations ?

L'important est peut-être de s'intéresser à ce que fait l'enfant.

Les parents qui ne viennent pas à l'école ne sont pas forcément des parents désintéressés, mais ne considèrent pas cela comme leur rôle, n'étant pas spécialistes.

Par rapport au vécu de chaque parent : difficile pour certains de venir à l'école.

Que peut proposer l'école pour améliorer cela ?

Un minimum de confiance est nécessaire : reconnaissances des compétences.

Si l'enfant vit dans une relation de confiance, c'est un facteur de réussite. Le statut de l'école doit être positif vis-à-vis de l'enfant.

Importance de l'intérêt porté à ce que fait l'enfant à l'école et de la confiance accordée aux enseignants.

Il y a un fossé entre la classe de CM2 et la classe de 6^{ème} : ne permet pas d'avoir la méthode nécessaire pour le travail à la maison.

Communication parents/enseignants : le carnet de liaison, les réunions, possibilité de prendre rendez-vous avec les enseignants.

Mais les rencontres lors des manifestations associatives restent très importantes car elles sont informelles et donc plus aisées.

Le conseil d'école permet aux parents de s'investir mais il existe une crainte importante pour y participer.

Il faut venir à l'école : quand l'école convoque les parents, c'est qu'il y a déjà un problème avec l'enfant.

Les parents ne viennent pas assez à l'école quand cela va bien, mais les enseignants n'en parlent pas non plus.

Les rencontres parents/enseignants ne sont pas prises sur un temps de travail : cela reste au bon vouloir des enseignants.

Recevoir les parents fait partie du métier d'enseignant, mais nécessité de s'adapter aux disponibilités de chacun.

Faut-il institutionnaliser les temps de rencontre des parents ?

Des contacts réguliers sont nécessaires, d'où l'importance des associations au sein de l'école.

Pourquoi certains parents ne viennent jamais à l'école ?

Peurs communes et réciproques, pourquoi ?

Accompagnement des parents lors des sorties de l'école : propice aux rencontres.

Les enseignants veulent bien expliquer mais pas toujours se justifier.

Il existe un besoin important de reconnaissance professionnelle de la part des enseignants.

Comment les parents peuvent-ils aider ? Il s'agit de partager les objectifs, pas le travail des enseignants.

Comment faire comprendre aux parents que la réussite scolaire dépend aussi de la vie quotidienne à la maison ? hygiène de vie, horaires de coucher, repas...

Ces règles de vie d'éducation favorisent les apprentissages de l'enfant.

Ce n'est pas seulement par rapport aux apprentissages, mais c'est important pour l'éducation de l'enfant.

Doit-on aider les parents dans l'éducation de leur enfant ?

L'école est « conseillère d'éducation »

Il y a des parents demandeurs d'aide dans l'éducation de leur enfant.

Que peut-on proposer aux non demandeurs ?

L'école maternelle : reconnaît-on cette école comme lieu d'apprentissage ou comme garderie crèche ?

Age de l'obligation scolaire : 6 ans, alors que les apprentissages fondamentaux commencent en dernière année de maternelle. Le cycle 2 commence à 5 ans : nécessité de l'obligation scolaire à 5 ans.

Les associations :

Il existe différentes associations dont les objectifs sont différents :

Des associations gèrent des activités péri-scolaires pour l'aide aux devoirs : importantes pour les enfants qui restent seuls le soir en attendant le retour des parents.

D'où, à nouveau, la question de l'égalité des chances : ces associations n'existent pas dans toutes les communes.

En cas d'absence des parents, ces activités sont un plus pour l'enfant. Activités nouvelles, présence d'un adulte, accompagnement scolaire...

Richesse des communes : volonté à l'organiser ou pas ?

Mais, il faut tenir compte aussi du rythme de l'enfant : difficile de vivre en collectivité longtemps.

Il y a un manque humain et matériel pour organiser des moments péri-scolaires.

Nécessité de proposer un Contrat éducatif aux divers partenaires : Enfants/ parents/ enseignants/ associations/ collectivités locales..., afin de maintenir le lien entre tous.

Remarques complémentaires sur le débat (facultatif)

néant

Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)

1 Défense d'une école publique de qualités avec plus de moyens financières et humaines, mieux répartis.

2 Les parents sont responsables de l'éducation (règles de vie) de leur enfant, l'école n'en n'est que la continuité.

L'instruction et les apprentissages relèvent de la responsabilité de l'école.

3 Maintenir la laïcité pour garantir une culture commune, nécessaire à la formation du citoyen.